

CA 06/10/14 – F.Letissier
**Intervention sur la délibération 14201492,
relative à l'adoption du règlement intérieur du Conseil du 14^{ème} arrondissement.**

Nous nous réjouissons des modifications apportées à notre règlement intérieur. En tant que groupe écologiste, nous avons contribué à certaines avancées, que nous souhaitons rappeler ici brièvement :

- la diffusion au public via internet des principaux documents relatifs au conseil d'arrondissement
- la possibilité élargie pour le public d'intervenir en cours de conseil sur des sujets inscrits à l'ordre du jour
- l'inscription de tous les voeux adoptés en conseil de quartier à l'ordre du jour des conseils d'arrondissement
- la possibilité à étudier (contraintes techniques et budgétaires) de retransmission des débats sur internet

Ces débats sur notre règlement intérieur ont aussi été l'occasion d'acter quelques désaccords y compris au sein de la majorité municipale. Le principal étant sur l'examen des voeux, qui pour nous devrait être effectué en début de conseil, au moment où le public est le plus nombreux, étant donné qu'ils sont souvent de réels moments de débat politique, sur des questions importantes pour notre arrondissement.

Ce règlement est meilleur que le précédent, mais comme tout texte, il est perfectible. Au cours de la mandature, nous voulons aller vers plus de démocratie participative, et donner aux citoyens davantage de pouvoir d'interpellation de leurs élu-e-s. Nous pensons en particulier à un dispositif que nous aimerions voir aboutir, déjà en œuvre dans d'autres arrondissements : l'introduction de la question d'initiative populaire, qui permet à groupe d'habitant-e-s de faire inscrire à l'ordre du jour du conseil une question ou une interpellation à l'adresse de leurs élu-e-s.

Nous avons bon espoir que l'année 2015 sera l'occasion de ré-ouvrir le débat sur ces questions démocratiques, et à Paris et dans le 14^{ème}. Le récent succès du budget participatif a montré que les parisiennes et les parisiens ont envie d'être davantage associés à la politique de leur ville.